Comment s’établissent les relations entre l’entreprise et son environnement économique ?

Le marché et le rôle de l’état dans ce marché

**Chapitre 1 : Le prix et les décisions des agents économiques**

# **Le marché**

**Définition**

Un marché, c’est le lieu théorique de rencontre entre une offre et une demande qui aboutit à la formation d’un prix. Il existe donc plusieurs marchés.

* Marché de l’emploi
* Marché des biens et des services
* Marché financier

Sur tous ces marchés, des agents économiques vont intervenir et remplir une fonction c’est pourquoi il est important de les connaitre.

1. **Les agents économiques et leurs fonctions**

Traditionnellement on distingue 5 grandes catégories d’agents :

* Les entreprises non financières qui ont pour fonction principale de produire
* Les ménages qui ont pour fonction principale de consommer
* Les entreprises financières qui ont pour fonction principale de financer l’économie
* L’état qui a pour fonction principale de réguler
* Le reste du monde qui regroupe les 4 premiers agents économiques dans les autres pays à l’étranger

Tous ces agents vont entretenir des relations en fonction des marchés concernés.

1. **Les ménages**

**Définition** :  
Au sens statistique du terme, un ménage désigne l’ensemble des occupants d’un même logement sans qu’il y ait forcément de relation de parenté.

Ces ménages ont pour fonction économique principales de consommer c’est-à-dire de détruire ce que produisent les entreprises. En réalité ils ont aussi d’autres fonctions. Les ménages sont aussi des producteurs pour leur propre consommation. Les ménages vont aussi avoir pour fonction d’épargner (=thésaurisation) que ce soit pour des placements ou par précaution. Cette épargne va servir dans le financement de l’économie. Enfin, les ménages sont des offreurs sur les marchés du travail, les entreprises en étant les demandeurs.

1. **Les entreprises non financières**

Leur fonction principale c’est la production de biens et de services. Cependant, pour produire, elles doivent consommer des biens et des services mais comme l’objectif est de produire, on appelle cela de la consommation intermédiaire. Ces entreprises vont intervenir sur différents marchés de biens et de service qui relèvent de différents secteurs.

En économie on distingue 3 secteurs.

* Le secteur primaire : Extraction, agriculture
* Le secteur secondaire : Transformation industrielle
* Le secteur tertiaire : qui regroupe tous les services

Certaines entreprises vont appartenir à plusieurs branches d’activités. En management on dit qu’elles se diversifient. Ex : Des pneu aux restaurants (guide)

Alors que d’autres entreprises seront spécialisées

Ex : L’entreprise BIC par exemple dont l’activité principale est normalement le plastique

Enfin, ces entreprises non financières vont nouer des relations avec les autres acteurs. Déjà elles nouent des relations entres elles (entre entreprise). Certaines vont être fournisseur auprès des producteurs qui auront besoin de distributeurs.

Ainsi, certaines entreprises ont principalement pour client les ménages, d’autres ont pour client des personnes publiques, des administrations. D’autres auront pour client d’autres entreprises et d’autres les 3 catégories.

Les entreprises du même secteur vont avoir des relations de concurrence. Leur objectif est de trouver comment obtenir un avantage sur les autres.

1. **Les banques et le marché financier**

Les banques jouent un rôle à part dans l’économie parce qu’elles ont un double rôle :

* Elles sont à l’origine de la création de la monnaie
* Elles jouent le rôle d’intermédiaire entre les agents à capacité de financement et les agents à besoin de financement.

Dans le rôle de créateur de la monnaie, il faut noter que les banques commerciales appelées les banques de second rang sont encadrées par un élément central (la BC) qui sont donc des banques de 1er rang. Pour ce qui nous concerne, la BC va limiter la possibilité de créer de la monnaie scripturale, c’est-à-dire de la monnaie créée par opération comptable que les banques vont prêter.  
Ce faisant, la banque centrale peut obliger les banques commerciales à détenir de la monnaie quelle leur aurait prêtée en fonction d’un taux directeur qui va conditionner le taux des crédits accordés par les banques commerciales. Ainsi, plus le taux directeur est élevé, moins l’accès au crédit sera facile et vice et versa. En agissant de cette façon, la Banque centrale régule la masse monétaire, c’est-à-dire le volume, la quantité de monnaie en circulation car cette quantité peut avoir des effets sur le niveau des prix et sur la croissance. L’augmentation de la masse monétaire peut ainsi créer de l’inflation puisque les acteurs, les agents, auront tendance à augmenter leur demande. Mais elle peut aussi avoir des effets sur la production puisqu’en rendant le crédit plus disponible l’augmentation de la masse peut stimuler l’investissement.

1. **Le marché de concurrences pure et parfaite**

Ce marché présente 5 caractéristiques :

* L’atomicité de l’offre et de la demande.

Il faut beaucoup d’offreur et beaucoup de demandeur pour éviter qu’un seul ne fixe le prix. Globalement respecté et contrôlé.

En effet, l’atomicité est remise en cause en cas de monopole, duopole, oligopole. Porte aussi atteinte à l’atomicité, les abus de position dominante ou les ententes.

* Homogénéité des produits.

Les produits vont être substituables les uns aux autres.

L’homogénéité peut être remise en cause lorsqu’une entreprise propose des produits tellement La libre circulation des facteurs de production peut être limitée par des contraintes géographiques ou légales.

* La libre circulation des facteurs de production.

Le travail et le capital.

Dans l’union européenne cette libre circulation est assurée par 2 grands principes, les libres prestations de service, liberté d’établissement, la libre circulation des travailleurs.

* La transparence de l’information.

Les demandeurs et les offreurs ont toutes les informations utiles pour vendre ou acheter.

La transparence de l’information peut être remise en cause par des actes de concurrence déloyale comme le parasitisme. Une entreprise va profiter su succès d’une autre pour attirer des clients.

* La libre entrée et sortie du marche

La liberté d’accéder à un marché.

La libre entrée et sortie du marché peut être remise en cause lorsqu’existe des barrières. Ces barrières peuvent être techniques, financières ou légales (parfois il y en a plusieurs ; ex : avocat : barrières légales et financières)

Le marché réel ne répond pas à cette définition et si une des caractéristiques n’est pas remplie on parle de disfonctionnement du marché.

# **Le prix comme information**

Le prix est une information à disposition des acteurs qui va orienter leur comportement. Il donne une information sur la rareté et « prétendument » sur sa valeur d’un bien. Il sert aussi à l’allocation des ressources, c’est-à-dire leur répartition car seuls les acteurs qui sont prêt à payer le prix le plus élevé pourront les accueillir. C’est qu’on appelle le prix de réserve. En général, la demande décroit lorsque le prix du bien augmente. En général lorsque le prix augmente les offreurs sont disposés à produire leurs biens augmentent leur offre.

Cependant, la variation de la demande d’un bien dépend de la nature du bien.   
Cette variation est appelée élasticité.

Donc si la demande baisse alors que le prix augmente, le bien est qualifié de normal.  
Si la demande augmente, alors que le prix augmente, il s’agira d’un bien de luxe voir d’un bien de 1ère nécessitée sans produit de substitution.

Si la demande varie peu quelle que soit le prix c’est un bien de 1ère nécessité.

Ce prix va conditionner les décisions des agents qui devront faire des prévisions, arbitrages grâce aux informations dont ils disposent. Ainsi, la décision de consommer, des ménages dépend de leurs revenus, de leur capacité d’épargne et donc de leur capacité à anticiper et donc de l’élasticité du bien. La décision de produire par les entreprises va dépendre de la rentabilité des marchés, de l’environnement concurrentiel, de ses ressources et compétences ainsi que de sa volonté d’investir et donc d’anticiper l’avenir.

Toutefois, afin d’échanger le prix sur le marché, tous les agents doivent aujourd’hui utiliser une monnaie qui, pour remplir ses fonctions doit avoir plusieurs qualités.

On peut distinguer plusieurs monnaies, la fiduciaire (les espèces) ou encore la monnaie scripturale. Leurs fonctions sont triples :

* La monnaie est un instrument de circulation des biens,
* De réserve de pouvoir d’achat (d’épargne)
* Un instrument de mesure permettant d’évaluer les biens et donc d’en fixer le prix.

Mais pour remplir ces 3 fonctions elle doit inspirer confiance et être stable tant du point de vue interne qu’externe. Les agents économiques ont confiance dans une monnaie tant qu’ils pensent qu’ils pourront acquérir ce qu’ils souhaitent en l’utilisant. Pour obtenir cette confiance il faut que la monnaie possède une valeur qui soit stable à la fois au niveau du pouvoir d’achat (stabilité interne, pas d’inflation ou peu) que du point de vue externe, ce qui va dépendre cette fois du taux de change puisqu’une baisse de la valeur de la monnaie domestique par rapport à une devise étrangère signifierai une baisse de la quantité de biens importés par l’usage de la monnaie domestique.

**Chapitre 2 : L’état et le fonctionnement du marché.**

Le fonctionnement du / des marché nécessite l’intervention de l’état, d’abord pour que les règles de fonctionnement des marchés soient respectées mais aussi pour en corriger les défaillances c’est-à-dire les situations dans lesquelles offre et demande ne se rencontrent pas.

# **L’intervention de l’état pour palier aux disfonctionnements**

Ne pas confondre disfonctionnement et défaillance

Les disfonctionnements du marché recouvrent les situations dans lesquelles tous les critères de du marché de concurrence ne sont pas respectés.

* L’Etat va d’abord intervenir pour assurer **la libre concurrence** en la régulant et en mettant en place des autorités ou institutions pour les contrôler (autorité de la concurrence en France et commission européenne).

Voir thème 2 pour développement.

* L’Etat va aussi intervenir pour assurer la **symétrie d’information**, c’est-à-dire que toutes les parties disposent de la même information en imposant aux professionnels une obligation d’information par exemple sur les prix, la composition ou les CGV (Conditions Générales de Vente).   
  En outre, en France, une autorité contrôle la bonne information du consommateur : La DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes).
* Enfin Etat intervient pour **sécuriser les transactions** (en ligne) et assurer la **stabilité monétaire**.

# **L’état palie les défaillances**

S’il y a défaillance d’un marché lors qu’offre et demande ne se rencontrent pas. Il y a 2 types de défaillances :

1. **Les externalités** (tombe souvent aux BTS)

C’est un effet de l’action d’un agent économique sur un autre, qui s’exerce en dehors du marché.  
Sans l’intervention de l’Etat il n’y a pas de contrepartie financière et sans contrepartie financière le marché y est insensible.

On peut distinguer 2 formes d’externalités

* Des **externalités positives** : Qui procurent un avantage aux agents économiques. Ex : Celles qui sont engendrées par la vaccination.

Pour les positives, il crée des subventions, des avantages fiscaux ou les financent parfois même intégralement. (Ex : Education) ex : Implantation de Toyota dans le nord qui a créé beaucoup d’externalités positives (logement, nourriture, emplois …)

* Des **externalités négatives** : Qui créent des nuisances. Ex : La pollution.

L’Etat intervient contre les externalités négatives en instaurant des taxes ou en réglementant l’usage de certains produits. L’état organise même parfois un marché dédié tel est le cas avec le marché des droits à polluer.

Pour résumer l’Etat distribue des droits à polluer sur la base d’un quota et les entreprises en déficit de droit peuvent en acheter aux entreprises en excès.

Ainsi l’Etat va chercher à favoriser les externalités positives et sanctionner ou limiter les négatives.

1. **Les biens publics**

C’est un bien qui a 2 caractéristiques :

* **Bien non-rival**, c’est-à-dire que sa consommation, par un utilisateur, n’en diminue pas la consommation par les autres.
* **Bien non-exclusif**, signifie qu’il est impossible d’exclure quiconque de sa consommation, c’est-à-dire en en faisant payer le prix.

Si c’est 2 critères sont réunis, ce sont des biens purs et donc extrêmement rare.

Il y aura des biens impurs qu’on appellera bien commun qui répondent seulement aux critères de la non-exclusivité. (Ex : l’eau)

Certains biens répondent seulement aux critères de non-rivalité mais sont exclusifs, ce sont les biens de club (ex : programme abonnement télé payant).

Dans le cadre des biens publics, leur financement n’est possible que s’il est imposé à la collectivité, par l’Etat et les prélèvements obligatoires. Mais il peut aussi assurer lui-même la production de certains de ses biens ou services ou le confier à une entreprise privée (ex : les ordures) voir nouer un partenariat.